

ORIENTATION DÉPARTEMENTALE N° 6

Participer à l'intégration scolaire en resserrant et/ ou développant les partenariats avec l'Éducation nationale, notamment les collèges.

PROBLÉMATIQUES

Resserrer et/ou développer les partenariats avec le secteur éducatif, non seulement l'Éducation nationale (notamment les collèges) mais également les mouvements d'éducation populaire

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes et familles

PARTENAIRES

Utas, Éducation nationale, établissement scolaire, assistantes sociales scolaires, services de la ville (Direction des Temps de l'Enfant, service Cohésion Territoriale), cms, centres sociaux, associations de quartier

PROBLÉMATIQUES (diagnostic partagé)

absentéisme, décrocheurs et décrochage scolaire, problèmes de comportement, relations problématiques des parents avec l'école, le collège, problème de soutien à la réussite pour les élèves de niveau élevé

constat d'abandon avant les examens (bacs professionnels filières techniques)

| ORIENTATIONS LOCALES | CALENDRIER PRÉVISIONNEL |
|--|-------------------------|
| 6.0 Poursuivre la participation aux cellules de veille éducative existantes sur les Hauts de Rouen et à celles qui pourront se mettre en place en particulier sur le secteur rive gauche | ACTUEL |
| 6.1 participer à la formalisation des cellules de veille éducative par la mise en œuvre de chartes partenariales (secret partagé) | 2011/2013 |
| 6.2 Partenariat à construire avec les écoles primaires (<i>il ne s'agit pas là du public cible de la prévention spécialisée ou alors resserrer le champ aux CM2 dans l'optique du passage en 6ème en ciblant les enfants qui pourraient rencontrer des difficultés?</i>) | 2011/2014 |
| 6.3 Accompagnement des jeunes en difficulté en partenariat avec les établissements scolaires et en lien avec les cellules de veille éducative | ACTUEL |
| 6.4 S'inscrire dans les réseaux et les partenariats de soutien à la réussite éducative et scolaire (cellules de veille, Programme de Réussite Éducative) | ACTUEL |
| 6.5 Actions de médiation familles /écoles collèges | ACTUEL |

| | |
|--|---|
| 6.6 Accompagnement des jeunes en difficulté ne relevant pas des structures de veilles éducatives (à préciser: jeunes déscolarisés? Jeunes sur des secteurs où il n'y a pas de cellules de veille?) | ACTUEL |
| 6.7 Action spécifique pendant les temps périscolaires pour les « décrocheurs » camps etc. | 2001/2015 Chantiers éducatifs spécifique |
| 6.8 Accompagnement vers les structures en charge des orientations spécifiques (CMS, CCAS): passage de relais vers les travailleurs sociaux habilités à effectuer des orientations spécifiques | ACTUEL |
| 6.9 Partenariat avec les services de protection de l'enfance | ACTUEL |